

CULTIVATEURS

DE LA

Cinquième Région Agricole

DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Êtes-vous préparés pour le Concours du Mérite Agricole de 1929?

Le moment est venu pour ceux qui désirent participer à ce tournoi agricole annuel de préparer leurs fermes afin qu'elles figurent avec avantage dans ce grand concours.

LA CINQUIÈME RÉGION AGRICOLE

comprend les comtés d'Abitibi, Bonaventure, Charlevoix, Chicoutimi, Gaspé, Iles-de-la-Madeleine, Lac St-Jean, Matane, Matapédia, Rimouski, Saguenay, ainsi que les paroisses des comtés de Québec et de Montmorency qui ne sont pas comprises dans la troisième région Agricole.

QUEL COMTÉ AURA L'HONNEUR DE FOURNIR LE CONCURRENT QUI REM- PORTERA LA MÉDAILLE D'OR ET LE TITRE ENVIÉ DE COMMAN- DEUR DE L'ORDRE DU MÉRITE AGRICOLE?

Tous les cultivateurs qui ont déjà obtenu la Médaille d'Argent dans un concours précédent sont admis à concourir en 1929 pour la Médaille d'Or. Les trois premiers concurrents pour la Médaille d'Or ont aussi droit à des prix en nature d'une valeur respective de \$200., \$150. et \$100.00.

Les concurrents devront s'inscrire avant le 1er juin au plus tard. Les agronomes et les secrétaires des Sociétés d'Agriculture auront en mains les formules nécessaires à cette fin. Chaque entrée devra être recommandée par l'agronome du district, et être transmise par lui ou par le concurrent.

Avant le 1er juin 1929 au

SECRÉTAIRE DU CONSEIL D'AGRICULTURE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

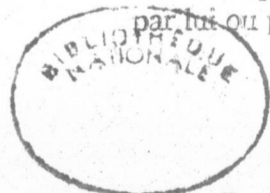
PER
B-226

S

LE B
PARAIT
LES JE

Organe officiel de la Coop
La Coopérative Féd
à lire, pas plus que
autres que celles qui

VOLUME XVII, I



CL

Direct

Den
tré au
de pr
rensei